

United Nations  Nations Unies

**Division de la Promotion de la Femme,
Département des Affaires économiques et sociales**

En collaboration avec

**Le Centre africain pour le Genre et le Développement,
Commission économique pour l'Afrique**

**PRESENTATION DE NGMNET-AFRICA : UN RESEAU ELECTRONIQUE
DES MECANISMES NATIONAUX SUR LE GENRE EN AFRIQUE**

Janvier 2007

1. HISTORIQUE

La Division de la Promotion de la Femme (DPF) du Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES) a collaboré avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à un projet de développement des compétences des mécanismes nationaux africains afin d'utiliser efficacement les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour améliorer le potentiel de réalisation des objectifs d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans l'ensemble de la région. En 2004 et 2005, quatre ateliers sous-régionaux ont été organisés afin de renforcer les compétences en gestion de l'information et des connaissances et en utilisation des TIC. Une réunion régionale s'est tenue à Addis-Abeba en septembre 2005 pour mettre en lumière les leçons apprises à partir des ateliers sous-régionaux et lancer le développement d'un réseau électronique pour les mécanismes nationaux africains.

Le réseau électronique a pour objectif de servir d'outil important pour améliorer la gestion des connaissances et les stratégies de communication, ainsi que pour renforcer la mise en réseau entre les mécanismes nationaux aux niveaux sous-régional et régional. Il améliorera les compétences des mécanismes nationaux à utiliser les TIC afin de jouer leurs rôles de défenseurs et de catalyseurs de la réalisation de l'égalité des sexes. Il offre en particulier le potentiel pour augmenter les échanges des exemples d'expériences, de leçons apprises et de bonnes pratiques parmi les mécanismes nationaux. Il relie également directement les mécanismes nationaux aux informations sur et aux processus liés aux plus importants organes intergouvernementaux des Nations Unies, tels que le Comité régional Femmes et Développement et la Commission mondiale sur le Statut de la Femme, et les relie aussi aux travaux du Comité de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).

2. STRUCTURE ET ACTIVITES DU RESEAU ELECTRONIQUE

Le réseau électronique pour les mécanismes nationaux est composé d'un portail d'information sur Internet, de listes de discussions générales électroniques et de discussions thématiques en ligne régulières. (Voir l'Annexe 1 pour le calendrier d'activités prévues en 2007 et l'Annexe 2 pour un glossaire des termes employés).

A. Portail d'information

Un portail d'information ressemble à un site Internet normal, avec des pages différentes composant le portail. Il est accessible sur Internet par le biais d'une adresse URL (adresse de site Internet). Un portail d'information a pour fonction spécifique de servir de « passerelle » vers des informations et des ressources clés.

Le portail d'information sera le point central du réseau électronique pour les mécanismes nationaux. Les mécanismes nationaux utiliseront le portail pour échanger et obtenir des informations et ressources pertinentes, y compris des informations spécifiques sur les mécanismes nationaux en Afrique, ainsi que des informations pertinentes pour les mécanismes nationaux. Les mécanismes nationaux sont les principaux contributeurs au portail et devront envoyer ressources, études de cas, nouvelles et événements à nmwafrica@uneca.org (voir l'Annexe 3 pour des détails supplémentaires sur le portail d'information).

Le portail comprend :

(a) Accès à l'information

Informations sur les mécanismes nationaux :

- Coordonnées des mécanismes nationaux en Afrique ;
- Centre de ressources et d'informations fournies par les mécanismes nationaux, telles que les rapports sur les recherches ou projets récents ;
- Extraits de communiqués en provenance des mécanismes nationaux, mis à jour tous les mois.

Informations pertinentes pour les mécanismes nationaux :

- Processus intergouvernementaux régionaux et internationaux, tels que le Comité Femmes et Développement (CFD) et la Commission sur le Statut de la Femme (CSF) ;
- Informations sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et le Protocole africain relatif aux Droits des Femmes ;
- Informations sur les organisations régionales pertinentes, telles que l'Union africaine, la Banque africaine de Développement (BAD), le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et les Communautés économiques régionales (CER).
- Informations sur les innovations et les bonnes pratiques de la part des mécanismes nationaux d'autres régions.

Les informations sur le portail devront être de nature générale sur les questions d'égalité des sexes que les mécanismes nationaux désirent partager parmi eux et avec d'autres acteurs.

(b) Possibilités d'activités interactives

Listes de discussion pour les mécanismes nationaux

Une liste de discussion est un moyen électronique pratique d'échanger des informations et de discuter de diverses questions, telles que les problèmes rencontrés et les bonnes pratiques dans des domaines spécifiques. C'est une liste de diffusion électronique qui donne la possibilité aux membres de publier des informations, de faire des suggestions ou de poser des questions à un grand nombre de personnes en même temps par le biais de l'utilisation d'une adresse électronique de groupe. Toute personne disposant d'une adresse électronique peut s'inscrire sur une liste de discussion. Un membre rédige un courriel au groupe, l'envoie à l'adresse de la liste de discussion, et l'envoi est diffusé à tous les autres membres de la liste. Les messages sont téléchargés sous forme de courriel au lieu d'être lus par le biais d'une connexion à un site Internet, facilitant ainsi la participation de ceux ne disposant pas d'une connexion régulière à Internet.

On a créé une liste de discussion générale pour les mécanismes nationaux, ouverte aux anglophones et francophones, afin qu'il y ait des échanges d'informations permanents entre les mécanismes nationaux. Les mécanismes nationaux peuvent utiliser la liste de discussion pour échanger des informations, poser des questions aux autres mécanismes nationaux et échanger des idées sur des sujets pertinents. Elle peut également servir d'outil de mobilisation des mécanismes nationaux africains sur un thème ou un événement précis, tel que les préparatifs des processus intergouvernementaux à venir, tels que le Comité Femmes et

Développement (CFD) et la Commission sur le Statut de la Femme (CSF). (Voir l'Annexe 4 pour plus de détails sur l'utilisation des listes de discussion).

L'accès à la liste de discussion se fait par courriel et les participants peuvent envoyer et recevoir des messages directement à partir de leur boîte aux lettres électronique ordinaire. Il est également possible d'accéder à une version Internet de la liste de discussion par le biais d'un lien sur le portail d'information. L'interface sur Internet pour la liste de discussion est en anglais et en français. A partir de là, les membres peuvent lire les archives des messages ainsi qu'une liste des membres appartenant à la liste de discussion. Ils peuvent également modifier leur profil et changer de mot de passe.

Ces listes de discussion seront ouvertes uniquement aux membres du personnel des mécanismes nationaux et aux membres du personnel concernés de la CEA et de la DPF. Des résumés des points saillants des listes de discussion seront présentés par la CEA régulièrement, en anglais et en français, selon les thèmes.

Le contenu de la liste de discussion devrait être spécifique aux mécanismes nationaux et devraient couvrir des questions d'intérêt commun. Parmi les sujets suggérés on trouve le partage d'informations sur des projets, le partage des outils et stratégies de plaidoyer fructueux, la demande d'exemples de bonnes pratiques, la recherche de rétroaction sur des avant-projets de propositions de projets et la recherche de partenariats et d'experts.

Il existe des règles et une « Netiquette » pour la participation aux listes de discussion qu'il faut respecter (voir l'Annexe 4 pour des détails supplémentaires).

Les discussions électroniques thématiques pour une plus grande participation des différents acteurs

Une discussion en ligne est une discussion électronique qui encourage et stimule les débats sur un sujet donné. C'est un outil pour qu'un groupe de personnes, dans une zone géographique donnée, puisse échanger des idées et des ressources et elle est particulièrement utile pour améliorer la compréhension de questions clés, de méthodologies et de bonnes pratiques, et pour identifier les obstacles et problèmes communs. Elle peut réunir un nombre plus important et plus varié de personnes que la plupart des autres outils d'apprentissage, et sa durée prolongée permet un meilleur niveau d'échange et de réflexion sur le sujet choisi que dans le cas de réunions en face-à-face.

Les discussions électroniques sont animées par un modérateur qui propose un programme hebdomadaire avec des sous-rubriques spécifiques et des questions à débattre. Chaque semaine, les participants à la discussion en ligne reçoivent des questions pour la semaine et peuvent envoyer leurs réflexions et leurs idées. A la fin d'une discussion en ligne, on présente un résumé qui souligne les principaux résultats et conclusions de la discussion. Une discussion en ligne fonctionne de la même manière qu'une liste de discussion générale, avec des messages envoyés et reçus sous la forme de courriels, plutôt que lus sur un site Internet. On peut également parfois les consulter par le biais d'un forum de discussion sur Internet.

Les discussions en ligne pour le réseau électronique des mécanismes nationaux auront lieu tous les 4 mois (3 par an), pendant six semaines chacune, sur des sujets pertinents sélectionnés

par les mécanismes nationaux. Elles seront ouvertes à tous les acteurs, y compris aux mécanismes nationaux, ministères compétents, ONG, universitaires, etc., afin de promouvoir la collaboration et la coopération et encourager un débat dynamique et de qualité. Les mécanismes nationaux sont responsables de faire une promotion active des discussions électroniques à venir et d'encourager les acteurs pertinents à y participer.

Les discussions thématiques en ligne fonctionneront de la même manière que la liste de discussion générale et on peut y accéder soit par le biais d'une boîte aux lettres électronique soit par une version Internet par le biais d'un lien sur le portail d'information. Il existe des règles et une « Netiquette » pour la participation aux discussions électroniques qu'il faut respecter (voir l'Annexe 5 pour plus de détails sur la participation aux discussions en ligne).

3. PARTICIPANTS AU RESEAU ELECTRONIQUE DES MECANISMES NATIONAUX

Il faut encourager tous les membres du personnel des mécanismes nationaux à participer au réseau électronique, en utilisant les informations fournies sur le portail et en échangeant des informations sur leur travail. Ils peuvent également participer aux listes de discussion générales pour les mécanismes nationaux, ainsi qu'aux discussions en ligne et autres activités interactives, par exemple aux activités sur les processus intergouvernementaux régionaux.

Les autres acteurs, tels que les ministères compétents et autres organismes nationaux, les organisations régionales, ONG, universitaires et bailleurs de fonds, seront informés et encouragés à utiliser le portail d'information. On les invitera également à participer aux discussions en ligne et autres activités. (Ils ne pourront par contre pas participer aux listes de discussion générales pour les mécanismes nationaux).

4. GESTION DU RESEAU ELECTRONIQUE DES MECANISMES NATIONAUX

Au sein des mécanismes nationaux

Il faudra créer une équipe responsable du réseau électronique dans chaque mécanisme national afin de garantir que le réseau électronique soit connu et intégré au travail du mécanisme national. Cette équipe devra être composée de deux spécialistes du genre et d'un spécialiste des TIC travaillant avec le mécanisme national (qu'il soit employé directement par le mécanisme national ou mis à disposition par un autre ministère). Dans les pays où des points de contact ont également été créés dans le contexte de l'Initiative africaine sur l'Information, on pourra également encourager ces points de contact à participer au travail de l'équipe.

Les membres de l'équipe responsable du réseau électronique devront encourager une grande participation au réseau électronique de la part du personnel du mécanisme national. Ceci peut être fait en garantissant que la majorité du personnel a accès au courrier électronique et a les moyens de participer aux listes de discussion et aux discussions en ligne. Les équipes responsables du réseau électronique devront envoyer des rapports trimestriels à leurs coordinateurs sous-régionaux et au Groupe de gestion (voir l'Annexe 6 pour plus de détails sur les rôles et responsabilités de l'équipe responsable du réseau électronique).

Sous-régional

Deux coordinateurs des mécanismes nationaux dans chaque sous-région de la CEA seront nommés par les membres du réseau électronique avec un mandat tournant d'un an afin de diriger le réseau électronique au niveau sous-régional. Il y a en tout 10 coordinateurs, comprenant des anglophones, des francophones et des lusophones. Les points de contact sur le genre des bureaux sous-régionaux de la CEA joueront un rôle clé pour soutenir les coordinateurs sous-régionaux et contrôler le fonctionnement du réseau électronique. Les coordinateurs sous-régionaux devront envoyer des rapports trimestriels au Groupe de gestion (voir l'Annexe 7 pour la liste de pays par sous-région de la CEA, et l'Annexe 8 pour les Rôles et responsabilités des coordinateurs sous-régionaux).

Régional

Les dix coordinateurs sous-régionaux des mécanismes nationaux feront partie d'un Groupe de gestion régional qui contrôlera et guidera le fonctionnement global du réseau. Il comprendra les 10 coordinateurs sous-régionaux, des représentants de la CEA et de la DPF et les 5 points de contact sur le genre des bureaux sous-régionaux de la CEA.

Le Groupe de gestion se réunira selon un format de discussions en ligne trimestrielles sur des questions de gestion globale par le biais d'une liste de discussion avec accès réservé. Des résumés des discussions trimestrielles seront publiés sur les listes de discussion générales pour les mécanismes nationaux afin que tout le personnel au sein des mécanismes nationaux puisse avoir accès à ces informations. (Voir l'Annexe 9 pour plus de détails sur le Groupe de gestion).

5. ROLES ET RESPONSABILITES POUR LE BON FONCTIONNEMENT DU RESEAU ELECTRONIQUE

Dans sa phase initiale (la première ou les deux premières années suivant l'atelier régional), les activités seront dirigées par le siège de la CEA, en collaboration avec les coordinateurs sous-régionaux, les points de contact sur le Genre sous-régionaux de la CEA et la DPF.

Les équipes responsables du réseau électronique au sein des mécanismes nationaux joueront un rôle crucial en ce qui concerne la mise à disposition d'informations et la participation aux activités interactives du réseau électronique.

Le Groupe de gestion donnera des conseils généraux. Il créera également un mécanisme de contrôle et d'évaluation pour le réseau électronique, y compris le développement d'indicateurs

La première phase des activités du réseau électronique a pour objet le développement des compétences des mécanismes nationaux, en particulier des équipes responsables du réseau électronique et des 10 coordinateurs sous-régionaux, pour coordonner les activités futures du réseau électronique.

6. LANGUES DE TRAVAIL

Le réseau électronique fonctionnera principalement en anglais et en français. Les informations de base sur le portail d'information seront disponibles en anglais et en français. Néanmoins, des ressources disponibles dans d'autres langues, telles que le portugais et l'arabe, seront publiées régulièrement dans leur langue d'origine.

La liste de discussion générale pour les mécanismes nationaux fonctionne en anglais et en français. La CEA traduit présente régulièrement des résumés des points saillants des listes de discussion.

Les discussions en ligne se déroulent en anglais et en français Les résumés des discussions en ligne seront diffusés en anglais et en français.

Le Groupe de gestion fonctionne en anglais et en français. Il serait souhaitable que les membres du Groupe de gestion soient bilingues.

ANNEXES

1. Calendrier d'activités du réseau électronique prévues en 2007
2. Glossaire
3. Le Portail d'information
4. Utilisation des listes de discussion générales pour les mécanismes nationaux
5. Participation aux discussions en ligne
6. L'équipe responsable du réseau électronique au sein des mécanismes nationaux : rôles et responsabilités
7. Liste de pays par sous-région
8. Rôles et responsabilités des coordinateurs sous-régionaux
9. Groupe de gestion

ANNEXE 1. CALENDRIER D'ACTIVITES EN 2007

	Déc. 2006	Jan 2007	Fév. 07	Mars 07	Av. 07	Mai 07	Juin 07	Juill. 07	Août 07	Sep 07	Oct. 07	Nov. 07	Déc. 07
Portail	Fin de l'élaboration du Prototype	Lancement du portail	Mises à jour mensuelles envoyées au webmestre de la CEA par les mécanismes nationaux, ACGD et la DPF										
Listes de Discussion	Lancement des listes pendant l'atelier	La DPF envoie des informations sur la CSF							La CEA envoie des informations sur le CFD				
		Discussions et échange d'informations permanents											
Discussions en ligne	Thèmes pour 2007 identifiés				Discussion en ligne N°1 (CEA)				Discussion en ligne N°2 (DPF)			Discussion en ligne N°3 (autre)	
Groupe de gestion	Coordinateurs nommés pendant l'atelier			3 ^e semaine: réunion en ligne			3 ^e semaine: réunion en ligne			3 ^e semaine: réunion en ligne			3 ^e semaine: réunion en ligne

Général

Terme	Définition
Liste de discussion	Liste de diffusion électronique qui donne la possibilité aux membres de publier des suggestions ou de poser des questions à un grand nombre de personnes en même temps par le biais de l'utilisation d'une adresse électronique de groupe. Egalement appelée « serveur de liste » (<i>listserv</i>).
Discussion en ligne (ou discussion électronique)	Discussion sur un thème donné, menée électroniquement par courriel. Les discussions en ligne sont souvent animées par un modérateur et on propose un programme hebdomadaire avec des questions spécifiques.
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication. Comprennent à la fois les techniques traditionnelles (presse, télé, radio, etc.) et les nouvelles technologies (ordinateurs, Internet, etc.).
Portail d'information	Un portail d'information a pour fonction spécifique de servir de « passerelle » vers des informations et des ressources clés sur un sujet d'intérêt particulier. Il est accessible sur Internet par le biais d'une adresse URL. C'est le point central du réseau électronique.
Gestion des connaissances	La gestion des connaissances fait référence à toute une série de pratiques utilisées par les organisations pour identifier, créer, représenter et diffuser des connaissances pour leur utilisation ultérieure, la sensibilisation et l'apprentissage dans l'ensemble d'une organisation.
Stratégie de Gestion des connaissances	Définit de quelle manière une organisation communique des connaissances en son sein et à l'extérieur et comment elle collecte et organise les connaissances fondamentales de son personnel.
Réseaux de connaissances	Un réseau de connaissances est défini de manière assez large comme un groupe de personnes échangeant des idées et des informations sur un sujet donné. Il existe différents types de réseaux dans la plupart des organisations, allant des réseaux personnels aux réseaux officiels de connaissances stratégiques.
Réseau	Groupe de personnes échangeant des informations, des contacts et des expériences pour des raisons professionnelles ou sociales.

Mise en réseau	Echange d'informations, de contacts et d'expériences, permettant de faire des contacts et de développer des relations de soutien. La mise en réseau peut fonctionner par le biais de canaux à la fois formels et informels. (NB : en informatique, la mise en réseau est le fait de relier 2 ou plusieurs matériels informatiques afin d'échanger des données, souvent appelé Réseau local - LAN en anglais).
Webmestre	Personne responsable de la création ou de l'entretien d'un site Internet.

Réseau électronique pour les mécanismes nationaux en Afrique

Liste de discussion pour les mécanismes nationaux	Liste de diffusion électronique ouverte uniquement aux membres du personnel des mécanismes nationaux en Afrique. Elle fonctionne principalement par courriel, et les membres envoient et reçoivent des messages par le biais d'une adresse électronique de groupe (ngmafrica@dgroups.org). On peut également accéder à une version en ligne par le biais du portail d'information.
Réseau électronique	Réseau électronique des mécanismes nationaux de promotion de la femme en Afrique. Il fonctionnera par le biais d'un portail d'information sur Internet et facilitera le partage d'informations et d'exemples de bonnes pratiques, par le biais de l'utilisation de listes de discussion et de discussions en ligne thématiques régulières.
Equipe responsable du réseau électronique	Une équipe composée de 2 spécialistes du Genre et d'1 expert en TIC au sein de chaque mécanisme national, responsable de l'intégration du réseau électronique au travail du mécanisme national et de la facilitation et de l'encouragement de la participation au réseau électronique de la part de tous les membres du personnel.
Groupe de gestion	Responsable de la coordination du fonctionnement du réseau électronique. Il sera composé de 10 coordinateurs sous-régionaux provenant des mécanismes nationaux, ainsi que de représentants de la DPF et de la CEA, y compris des points de contact sur le Genre des bureaux sous-régionaux de la CEA.
Coordinateurs sous-régionaux	Deux représentants des mécanismes nationaux de chacune des sous-régions de la CEA nommés pour participer au Groupe de gestion. Ils ont pour tâche d'encourager les équipes nationales responsables du réseau électronique à participer au réseau et à envoyer des mises à jour et des ressources régulières sur le portail d'information Management Group.

**Discussions
thématiques en ligne**

Une discussion sur un sujet lié à l'égalité des sexes particulier choisi par les membres du réseau électronique, menée électroniquement par courriel. Les discussions en ligne durent 6 semaines et ont lieu 3 fois par an. Elles sont ouvertes à l'ensemble du personnel des mécanismes nationaux ainsi qu'aux autres acteurs, y compris le personnel des ministères compétents, des ONG, des bailleurs de fonds et aux universitaires. Les discussions thématiques en ligne sont animées par un modérateur qui présente un programme hebdomadaire avec des questions spécifiques sur lesquelles les participants sont invités à discuter.

ANNEXE 3. LE PORTAIL D'INFORMATION

Le portail d'information sera hébergé et géré par la CEA.

Il sera disponible sur Internet et tous les acteurs pourront avoir accès aux informations sur les mécanismes nationaux par le biais du portail. Les listes de discussion générales pour les mécanismes nationaux seront toutes avec accès réservé.

Un webmestre mettra à jour et ajoutera des documents au portail sur la base des contributions de la part des mécanismes nationaux, des coordinateurs sous-régionaux, de la CEA et de la DPF. Il est essentiel que les mécanismes nationaux publient des contributions et des mises à jour régulières pour préserver la pertinence et le bon fonctionnement du portail. Les 10 coordinateurs sous-régionaux et les 5 points de contact sur le Genre des bureaux sous-régionaux de la CEA rappelleront régulièrement aux équipes responsables du réseau électronique d'envoyer des mises à jour et des ressources.

Toutes les pages du portail seront disponibles en version imprimable pour permettre la mise en page et la diffusion des informations par les mécanismes nationaux aux communautés qu'ils représentent.

Contenus du portail :

<u>Informations sur</u>	
Mécanismes nationaux africains	Liste de coordonnées à jour, comprenant des liens vers les sites Internet, selon les cas.
Page de ressource sur le travail des mécanismes nationaux	Documents et liens fournis par les mécanismes nationaux. On suggère qu'ils incluent les sous-chapitres de la Plate-forme d'action de Beijing (12 domaines critiques de préoccupation), un sous-chapitre sur les questions émergentes et un sous-chapitre distinct sur les TIC.
Événements	Événements passés et à venir y compris (a) événements organisés par les mécanismes nationaux et (b) événements d'intérêt pour les mécanismes nationaux.
News	Une section « Quoi de neuf ? » sur les actualités pertinentes des mécanismes nationaux en Afrique
<u>Informations sur les organismes et réseaux clés</u>	
Agences de l'ONU	Liens vers la CEA, la DPF, l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la Promotion de la Femme (INSTRAW), le Réseau inter-agences sur les Femmes et l'égalité des sexes (IANWGE) et WomenWatch (portail d'information des Nations Unies sur l'égalité des sexes).
Organisations régionales	Liens vers le Directoire sur le Genre de l'Union africaine, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et les Communautés économiques régionales (CER), etc.
Réseaux sur le Genre	Liens vers des réseaux sur le Genre régionaux et sous-régionaux (par ex. APC-Femmes-Afrique, Women's Net, GEMSA - Gender and Media Southern Africa)

<u>Organes de traité et de processus intergouvernementaux</u>	
CEA et processus intergouvernementaux régionaux	Comité Femmes et Développement (CFD)
DPF et processus intergouvernementaux mondiaux	Informations sur la Commission du Statut de la Femme (CSF), y compris des liens vers la page Internet de la CSF et des liens vers les discussions en ligne de la DPF.
Organes de traité	Informations sur la CEDAW et son Protocole facultatif, y compris des liens vers des textes en anglais, français et arabe, les dates des prochaines sessions, des liens vers les rapports et les conclusions des Etats africains signataires. Informations sur le Protocole africain sur les Droits des Femmes.
<u>Activités du réseau électronique pour les mécanismes nationaux</u>	
Listes de discussion générales (accès réservé)	Lien vers les archives et la liste de discussion générale (accès réservé aux mécanismes nationaux uniquement)
Discussions en ligne	Liens vers les discussions en ligne thématiques, avec possibilité de s'y inscrire, résumés des discussions en ligne antérieures <i>NB: quand une nouvelle discussion en ligne démarre, un lien spécial sera surligné sur la page d'accueil.</i>
Autres informations	
Contacts	Adresses électroniques pour envoyer ressources, commentaires et rétroaction technique.
Explication des TIC	Notes et directives rapides sur les outils de TIC utilisés dans le réseau électronique.
Possibilités de financement, de ressources et de formation	Une sélection de documents sur la mobilisation de fonds, les ressources et la formation, comprenant des exemples de bonnes pratiques et des liens vers les possibilités pertinentes.

Une fois le portail d'information fonctionnel, il pourra contenir des informations supplémentaires. Par exemple :

- Une section sur les mécanismes nationaux d'autres régions peut donner des informations sur les activités novatrices dans d'autres régions.
- Une section « Projecteur » mensuelle tournante sur le travail des mécanismes nationaux dans des pays différents.

Tous les membres du personnel des mécanismes nationaux peuvent et doivent participer aux listes de discussion.

S'inscrire à la liste de discussion

1. **Inscription.** L'équipe responsable du réseau électronique devra envoyer le nom et l'adresse électronique des membres du personnel qui désirent s'inscrire sur la liste à nmwafrica@uneca.org.
2. **Définir ses préférences de courriel.**
 - a. **Courriel ordinaire :** Quand vous vous inscrivez sur la liste de discussion, par défaut vous recevrez un courriel chaque fois que quelqu'un publie quelque chose sur la liste. Si vous désirez annuler cette préférence après l'avoir modifiée, envoyez un courriel à lyris@dgroups.org avec le message suivant dans le corps du texte : « set nmwafrica mail ».
 - b. **Courriel résumé :** Cette option vous permet de recevoir un courriel par jour uniquement avec tous les messages de la journée. Pour vous inscrire à la version « résumé », envoyez un courriel à lyris@dgroups.org avec le message suivant dans le corps du texte : « set nmwafrica digest ».
3. **Lire et publier des messages :** Vous recevrez les courriels dans les messages d'arrivée de votre boîte aux lettres, et pourrez les lire et y répondre si nécessaire. Les nouveaux messages devront être envoyés à nmwafrica@dgroups.org. La liste diffusera votre message à tous les membres actifs de la liste de discussion.
4. **Lire des messages archivés :** Pour accéder aux anciens messages de la liste de discussion, aller sur le portail d'information et cliquer sur le lien de la liste de discussion. Après vous être connecté à la liste de discussion, cliquer sur « Discussion » dans la barre de navigation à gauche.
5. **Se désinscrire :** Pour se désinscrire de la liste envoyer un courriel vierge à l'adresse suivante leave-nmwafrica@dgroups.org.

Une FAQ (Foire aux Questions) sur Dgroups est disponible à l'adresse suivante : http://wiki.dgroups.org/index.php/General_and_Usage_FAQ

Accéder à la liste de discussion

L'accès à la liste de discussion se fait par courriel et les participants peuvent envoyer et recevoir des messages directement à partir de leur messagerie existante. Il est aussi possible d'accéder à une version Internet de la liste de discussion par le biais du portail d'information. L'interface sur Internet pour la liste de discussion est en anglais et en français. A partir de là, les membres peuvent consulter les messages archivés ainsi qu'une liste des membres appartenant à la liste de discussion. Ils peuvent aussi modifier leur profil et changer de mot de passe.

(a) Par Internet

- Allez sur le portail Internet
- Sélectionnez le lien vers la liste de discussion
- Entrez votre adresse électronique et mot de passé pour vous connecter
- Vous accèderez à une page avec des liens vers les éléments suivants : discussions, participants, etc.
- Choisissez « discussions »
- Choisissez «nouveaux messages » pour en envoyer un
- Ou bien cliquez sur la liste de discussion déjà ouverte pour répondre.

(b) En utilisant votre messagerie électronique

- Ouvrez votre messagerie
- Envoyez un message à : nmwafrica@dgroups.org
- Ou bien, cliquez sur « répondre » à un message envoyé par un autre membre de la liste.

Si vous ne recevez aucun courriel de la liste de discussion, veuillez vérifier votre dossier « pourriels » (spam). Si les messages s’y trouvent, veuillez ajouter nmwafrica@dgroups.org à votre carnet d’adresses.

Etiquette pour publier des messages (Netiquette)

Il existe des règles générales d’étiquette pour la participation aux listes de discussion qui devront être observées, les suivantes en particulier :

- Utilisez la liste de discussion uniquement pour des courriels professionnels, et pas pour des courriels de nature personnelle.
- Quand vous répondez à un message, le fait d’appuyer sur la touche « réponse » enverra votre message à tout le monde. Si vous désirez répondre seulement à l’expéditeur du message, créez un nouveau courriel adressé directement à l’auteur du courriel dans la rubrique « Destinataire ».
- Ecrivez des messages et des paragraphes courts et précis, mais assurez-vous que le contenu soit consistant. Mettez l’accent sur un sujet par message.
- Trouvez toujours un titre pertinent pour chaque message dans la rubrique « Sujet ».
- Identifiez-vous à la fin du message, avec votre nom, votre poste et votre mécanisme national et votre pays : par exemple :

Message ici

Joanna Skinner

Responsable adjointe des Affaires sociales

Division de la Promotion de la Femme, Nations Unies

- Mettez des mots en majuscules uniquement si vous voulez souligner un point important ou distinguer un titre ou une rubrique. Le fait de mettre des mots entiers en majuscules qui ne sont pas des titres s’appelle généralement un HURLEMENT !
- Quand vous transférez d’autres courriels, veuillez n’envoyer que le texte pertinent et effacez le reste. Il est également utile d’ajouter une phrase d’introduction pour expliquer pourquoi vous transférez le message. Rappelez-vous aussi de modifier la rubrique « Sujet ».

- Soyez professionnel et prudent quand vous dites quelque chose au sujet d'une personne. Les courriels peuvent être transférés facilement !
- Donnez l'origine de toutes vos citations, références et sources et respectez le droit d'auteur et les licences d'utilisation.
- Ne transférez pas de courriel personnel à des listes de diffusion sans l'accord de l'expéditeur du message d'origine.
- Les sigles peuvent être utilisés pour raccourcir, cependant les messages remplis de sigles peuvent être difficiles à lire.

Idées de contenu pour les listes de discussion

Les listes de discussion devraient être utilisées pour échanger des informations pertinentes avec d'autres mécanismes nationaux africains par rapport à leur travail. Bien que les listes de discussion facilitent les échanges et la mise en réseau entre leurs membres, elles ne devraient pas être utilisées pour envoyer des messages personnels. Si vous désirez envoyer un message personnel à un autre membre de la liste, envoyez un courriel distinct à l'adresse électronique personnelle de cette personne et pas à l'adresse de la liste de discussion (voir directives sur la netiquette ci-dessus).

On encourage les participants à la liste de discussion générale à utiliser les listes de discussion pour :

- 1) **Partager des informations.** Envoyer des mises à jour et des informations sur les activités de votre organisation, par exemple, les bonnes pratiques de programmation; les résultats de recherches récentes, de nouveaux développements, etc. Parmi les autres informations qui peuvent être partagées, on trouve les événements à venir d'intérêt pour les autres membres.
- 2) **Poser des questions.** Envoyer une question à la liste de discussion si, par exemple, vous cherchez des exemples de bonnes pratiques sur des activités de programmation particulières, si vous cherchez des experts dans un domaine précis ou si vous vous cherchez des informations sur un sujet particulier, y compris les ressources disponibles ainsi que les opinions d'autres membres. Voir ci-dessous quelques conseils sur l'envoi de questions ainsi qu'un exemple.
- 3) **Répondre aux questions.** Aider les autres membres des listes de discussion en répondant à leurs questions si vous êtes capables de fournir les informations appropriées.

Les listes de discussion peuvent également être utilisées pour faciliter les discussions avec la CEA sur des réunions et événements à venir, comme par exemple, les préparatifs pour la Commission du Statut de la Femme (CSF).

Poser une question

Conseils pour envoyer une question

Quand vous envoyez une question, assurez-vous d'inclure les éléments suivants :

Bref historique
Description du projet
Détails sur le type exact d'informations que vous recherchez
Coordonnées.

Exemple de question

La question suivante a été publiée à l'origine sur une liste de discussion du PNUD

L'ONU-ESCWA et le PNUD/SURF à Beyrouth (Système de Ressources sous-régional) ont élaboré un projet engagé dans la filière afin de préparer un rapport sur « Un contrôle et une présentation de rapports tenant mieux compte du Genre dans la région arabe ». Ce projet vise à améliorer les moyens des pays à mieux intégrer le Genre au contrôle et à la présentation de rapports sur les OMD, en particulier dans la préparation et l'utilisation d'indicateurs sensibles au Genre et de données ventilées par sexe. Ce projet a été élaboré en tant qu'étape préliminaire pour traiter les questions de disponibilité et de qualité des données dans la région, en particulier celles touchant aux indicateurs – sensibles au Genre.

Pour soutenir un processus guide par les acteurs, le projet est basé sur des réunions et discussions en Table ronde parmi les utilisateurs et producteurs de statistiques de bureaux centraux de statistiques sélectionnés, d'agences gouvernementales et d'agences spécialisées des Nations Unies. La table ronde sera une réunion d'une journée pour partager les expériences et leçons dans le cadre de l'intégration du Genre au contrôle et à la présentation de rapports sur les OMD, en particulier à partir d'une compilation de données et d'une perspective d'analyse, et pour discuter les options et recommandations pour préparer et utiliser des indicateurs sensibles au Genre et des données ventilées par sexe, en tenant compte des problèmes à cet égard.

Les principaux objectifs de la Table ronde sont de servir - a) de liste de questions sur le Genre à objectif spécifique ; b) de norme centrale ou minimum sur les indicateurs sensibles au Genre et c) de recommandations pour remédier au manque de données. Ces résultats serviront de base pour l'intégration du Genre au contrôle et à la présentation de rapports sur les OMD dans la région arabe.

Nous sommes intéressés en particulier par le fait de :

- a) Partager des expériences nationales et régionales c.-à-d. des exemples d'initiatives de plaidoyer, des initiatives de développement de compétences par vos organisations respectives dans le cadre de la production, de la collecte et de l'analyse de données sur les OMD ;
- b) Offrir des suggestions sur la proposition de Note de Projet Concept (ci-joint). Nous aimerions, en particulier, bénéficier des expériences et conseils sur l'organisation de discussions de tables rondes et comment les rendre efficaces.

Salutations,

NOM
ORGANISATION
PAYS
COORDONNEES

ANNEXE 5. PARTICIPATION AUX DISCUSSIONS EN LIGNE

Les discussions en ligne ont lieu pour promouvoir et stimuler le débat sur un sujet donné, tel qu'un problème particulier pour les mécanismes nationaux ou le thème d'un prochain processus intergouvernemental. Leur durée étendue permet un niveau soutenu d'échanges et de réflexions et elles peuvent donc être utiles aux mécanismes nationaux afin de faire progresser leur compréhension de questions clés, de méthodologies et de bonnes pratiques et d'identifier des problèmes et obstacles communs. Elles réunissent également un groupe d'acteurs variés, comprenant les mécanismes nationaux, les ministères compétents, les ONG, les universitaires, etc., afin de promouvoir la collaboration et la coopération. Les mécanismes nationaux sont responsables de faire la promotion active des discussions en ligne à venir et d'encourager les acteurs concernés à y participer.

Les discussions en ligne pour le réseau électronique auront lieu tous les 4 mois (3 par an), pendant une durée de 6 semaines, sur des questions pertinentes sélectionnées par les mécanismes nationaux. Elles fonctionneront par le biais du courrier électronique. Pendant la phase initiale (1-2 ans) une discussion en ligne sera dirigée par la CEA, une autre par la DPF, et une autre encore par un mécanisme national, une ONG ou une institution d'enseignement supérieur invitée.

Les discussions thématiques en ligne fonctionneront de la même manière que la liste de discussion générale et on peut y accéder soit par le biais d'une messagerie déjà existante soit par le biais d'une version Internet par un lien sur le portail d'information.

Directives de participation

Quand la discussion en ligne est annoncée à l'avance, on fournira des instructions détaillées sur la façon de s'inscrire.

Accéder aux discussions en ligne

L'accès aux discussions thématiques en ligne se fait par courriel et les participants peuvent envoyer et recevoir des messages directement à partir de leur messagerie existante. Il est aussi possible d'accéder à une version Internet de la discussion par le biais du portail d'information. L'interface sur Internet pour la liste de discussion est en anglais et en français. A partir de là, les membres peuvent consulter les messages archivés ainsi qu'une liste des membres appartenant à la discussion en ligne. Ils peuvent aussi modifier leur profil et changer de mot de passe.

Si vous ne recevez pas les courriels sur la discussion en ligne, veuillez vérifier votre dossier « pourriels » (spam). Si les messages s'y trouvent, veuillez ajouter l'adresse électronique de la discussion en ligne à votre carnet d'adresse.

Etiquette pour diffuser des messages (Netiquette)

Voir les informations sur les listes de discussion générales pour l'étiquette pour publier des messages. Ces directives devront également être suivies pour les discussions en ligne.

En particulier, veuillez noter que tandis que la liste de discussion générale est réservée uniquement au personnel des mécanismes nationaux africains, les discussions en ligne seront ouvertes à tous les acteurs, y compris aux mécanismes nationaux, ministères compétents, ONG, universitaires, etc.

Idées de contenu pour la publication de messages sur les discussions en ligne

Seules les informations directement liées au sujet de la discussion en ligne devront être envoyées à la liste. Toute autre information que vous désirez partager devra être envoyée sur la liste de discussion générale pour les mécanismes nationaux. Si vous désirez envoyer un message personnel à un autre membre de la liste de discussion, envoyez un courriel distinct à l'adresse personnelle de cette personne et pas à l'adresse de la liste de discussion.

Au début de la discussion en ligne, un modérateur enverra un programme de 6 semaines sur la discussion en ligne à la liste. Le modérateur enverra également une série de sous-sujets et de questions spécifiques au début de chaque semaine. Vous pourrez participer à la discussion en ligne en :

- Répondant aux questions hebdomadaires du modérateur ou aux questions des autres participants. Vous pouvez également partager vos opinions ou expériences et partager des ressources connexes qui peuvent intéresser d'autres participants.
- Posant de nouvelles questions ou en faisant des commentaires liés au sujet de la discussion en ligne.

ANNEXE 6. EQUIPE RESPONSABLE DU RESEAU ELECTRONIQUE AU SEIN DES MECANISMES NATIONAUX : ROLES ET RESPONSABILITES

L'efficacité du projet de réseau électronique pour les mécanismes nationaux en Afrique dépend de la participation active des mécanismes nationaux eux-mêmes. On suggère donc que chaque mécanisme national désigne une équipe responsable du réseau électronique, composée de deux spécialistes du genre et d'un spécialiste des TIC, qui servira de point de contact afin d'assumer la responsabilité de la participation du mécanisme national aux activités permanentes du réseau électronique.

Un membre de l'équipe devra être la personne ayant participé à l'atelier régional visant à créer le réseau électronique, qui s'est tenu à Addis-Abeba du 5 au 8 décembre 2006. Cette personne devra partager ses compétences et les informations apprises pendant l'atelier avec les autres membres du personnel au sein du mécanisme national (en particulier quant à l'utilisation des listes de discussion et à la participation aux discussions en ligne).

Les responsabilités de l'équipe responsable du réseau électronique comprennent, entre autres, les activités suivantes :

- Collecter informations et nouvelles
- Préparer le matériel à diffuser sur le portail d'information et la liste de discussion
- Encourager les autres membres du personnel à s'inscrire sur la liste de discussion
- Faire la promotion, du portail d'information
- Communiquer les activités passées et à venir du réseau électronique aux autres membres du personnel et acteurs
- Diffuser les résumés des discussions en ligne et toute autre information au personnel et aux autres acteurs
- S'occuper de la planification et du budget pour le réseau électronique au niveau national
- Former des remplacements pour l'équipe si nécessaire
- Développer une liste d'experts au sein du personnel des mécanismes nationaux, ainsi que d'autres experts dans le pays, et échanger ces informations si nécessaire avec le réseau électronique
- Quand des membres du personnel quittent le mécanisme national veuillez en informer la CEA afin de les enlever de la liste de discussion.
- Envoyer des rapports trimestriels aux coordinateurs sous-régionaux concernés et au Groupe de gestion.

Il faut une bonne connaissance de base en informatique et une sensibilité au genre pour les membres de l'équipe responsable du réseau électronique. L'équipe responsable du réseau électronique devra avoir facilement accès à un ordinateur avec une messagerie et une connexion Internet.

ANNEXE 7. LISTE DE PAYS DE LA CEA PAR SOUS-REGION

Afrique du Nord

Pays membres (7) : Algérie, Egypte, Libye, Mauritanie, Maroc, Soudan et Tunisie.

Bureau sous-régional de la CEA : Point de contact sur le Genre : Mlle Semia Guermas De Tapia
Rabat (Maroc) Tél.: + (212) 3767 5012
Fax : + (212) 3767 5282
Adresse électronique : sguermas@uneca.org

Afrique centrale

Pays membres (7): Cameroun, République du Congo, Gabon, République centrafricaine, Guinée équatoriale, Sao Tomé et Príncipe et Tchad.

Bureau sous-régional de la CEA : Point de contact sur le Genre : Mlle Anne Marie Bakyono
Yaoundé (Cameroun) Tél.: + (237) 223 1461
Fax : + (237) 223 3185
Adresse électronique : abakyono@uneca.org

Afrique de l'Ouest

Pays membres (15) : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Léone et Togo.

Bureau sous-régional de la CEA : Point de contact sur le Genre : Mlle Fatoumata Sissoko
Niamey (Niger) Tél. : + (227) 722 961
Fax : + (227) 722 894
Adresse électronique : fsissoko@uneca.org

Afrique de l'Est

Pays membres (13) : Burundi, Comores, République démocratique du Congo, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie et République unie de Tanzanie.

Bureau sous-régional de la CEA : Point de contact sur le Genre : Mlle Hadidja Gava
Kigali (Rwanda) Tél.: + (250) 50 151
Fax : + (250) 86 546
Adresse électronique : hgava@uneca.org

Afrique méridionale

Pays membres (11) : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe.

Bureau sous-régional de la CEA : Point de contact sur le Genre : Mlle Irene Lomoyani
Lusaka (Zambie) Tél. : + (260) 1-228 505
Fax : + (260) 1-236 949 / 234 757
Adresse électronique : ilomoyani@uneca.org

Rôles et responsabilités :

Deux coordinateurs sous-régionaux de chaque sous-région de la CEA auront pour responsabilités principales :

- Encourager régulièrement les équipes nationales responsables du réseau électronique au sein des mécanismes nationaux dans leur sous-région à envoyer des mises à jour et des ressources sur le portail d'information.
- Entrer en contact avec les équipes nationales responsables du réseau électronique au sujet de leurs expériences et de leur utilisation du réseau électronique.

Les coordinateurs seront également des membres du Groupe de gestion du réseau électronique et devront participer aux réunions trimestrielles du Groupe de gestion. (Voir l'Annexe 9 pour des détails supplémentaires sur le Groupe de gestion).

Pendant la phase initiale du réseau électronique, les coordinateurs développeront des compétences afin d'assumer plus de responsabilités pour les activités du réseau électronique dans les années à venir.

Les coordinateurs seront soutenus par le point de contact sur le Genre du Bureau sous-régional de la CEA compétent (Voir l'Annexe 7 pour les points de contact sous-régionaux sur le Genre de la CEA).

Modalités :

Les coordinateurs sous-régionaux joueront un rôle fondamental afin d'assurer le succès du réseau électronique, que ce soit pendant la phase initiale ou dans les années à venir. Par conséquent, ils devront :

- Etre motivés et enthousiastes en ce qui concerne le réseau électronique et ses activités ;
- Etre disposés à passer du temps chaque mois pour mener à bien leurs responsabilités ;
- Avoir un accès régulier à un ordinateur et au courrier électronique ; et
- Etre bilingue, si possible.

Le Groupe de gestion se réunira de manière trimestrielle (3^e semaine de mars, juin, septembre et décembre 2007) afin de contrôler le réseau électronique et de garantir sa pertinence durable pour les mécanismes nationaux. Les réunions seront organisées par la CEA, en collaboration avec le Groupe de gestion, et fonctionneront par le biais d'une liste de discussion à accès réservé pendant une période de 10 jours ouvrables (afin de permettre un accès et une connectivité intermittents). Les réunions du Groupe de gestion se dérouleront en anglais uniquement. Dans la mesure du possible les membres du Groupe de gestion devront être bilingues.

Rôles et responsabilités du Groupe de gestion :

Le Groupe de gestion a pour responsabilité première le contrôle du réseau électronique et de ses activités afin de garantir sa pertinence durable pour les mécanismes nationaux africains. Tous les membres du Groupe de gestion devront participer activement aux réunions trimestrielles.

Les rôles et responsabilités spécifiques comprennent les éléments suivants :

- a) La CEA :
 - Assumera la responsabilité du Groupe de gestion.
 - Facilitera les réunions électroniques conformément aux modalités définies dans les directives pour les réunions ci-dessous.
- b) La DPF :
 - Offrira un soutien au Groupe de gestion, si nécessaire.
- c) Les points de contact sous-régionaux sur le Genre de la CEA :
 - Offriront un soutien aux coordinateurs sous-régionaux des mécanismes nationaux, y compris par la collecte des mises à jour et des ressources pour le portail d'information de la part des équipes responsables du réseau électronique.
- d) Les coordinateurs sous-régionaux :
 - Agiront en tant que représentants des mécanismes nationaux de leur sous-région et offriront un retour d'information pertinent au Groupe de gestion.

Contenu des réunions :

Le contenu des réunions du Groupe de gestion pourra inclure :

- 1) Contrôle et évaluation du réseau électronique :
 - Le portail d'information est-il mis à jour et utilisé ? Par qui ?
 - Les listes de discussion générales sont-elles utilisées? Par qui ?
 - Qui participe aux discussions en ligne ? Pour quels résultats ?
 - Suggestions d'amélioration et de nouvelles activités pour le réseau électronique.
 - Identification des problèmes techniques.
 - Identification des sujets pour les prochaines discussions en ligne.

- 2) Identification des problèmes nouveaux pour les mécanismes nationaux :
- Quels sont les problèmes institutionnels clés auxquels font face les mécanismes nationaux ?
 - Quelles sont les questions thématiques intéressant les mécanismes nationaux?

Directives des réunions :

- La liste de discussion du Groupe de gestion est ouverte par la CEA.
- L'ordre du jour est préparé par la CEA après consultation avec le Groupe de gestion.
- La CEA publie l'ordre du jour sur la liste de discussion de la réunion électronique, avec un message d'accueil expliquant le format, l'objectif et les règles de fonctionnement.
- Les membres du Groupe de gestion contrôlent les réponses et répondent aux questions, si nécessaire, pendant une période de 10 jours ouvrables.
- Un résumé de la réunion est rédigé en français et en anglais par la CEA.
- Des résumés sont diffusés par le biais de la liste de discussion de la réunion électronique et des listes de discussion générales pour les mécanismes nationaux.
- La liste de discussion du Groupe de gestion est close.